LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
JUN 17 1975
RECEIVED

RAPPORT DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1973-74

Société
d'aménagement
de l'Outaouais

40

Bureau du
président-directeur général

Société
d'aménagement
de l'Outaouais

768, boul. Saint-Joseph
C.P. 666, Hull, Qué.
J8X 3Y8
1-819-770-1500

Le 15 août 1974

L'honorable Victor C. Goldbloom
Ministre des Affaires municipales et
Ministre responsable de la qualité de l'environnement
Québec

Monsieur le ministre,

Conformément à l'article 278 de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais (Chapitre 85 des lois de 1969), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de la Société d'aménagement de l'Outaouais pour l'année financière se terminant le 31 mars 1974.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Antoine Grégoire
Président-directeur général

Organisme du gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

1.

Le Centre touristique du lac Simon, qui sera inauguré à l'été 1975, aura une vocation polyvalente comme plusieurs centres de la Société. On pourra y camper avec tente ou roulotte, s'y baigner, y canoter, y pêcher et y marcher tout son saoul dans les sentiers ouverts en forêt. Le camping avec roulotte y sera aussi possible l'hiver, en plus du ski de fond, de la raquette et du patinage. Par ailleurs, le pavillon du lac Simon est déjà ouvert en permanence comme centre de réunions et de loisirs. Il peut accommoder 14 personnes.

2.

Le Centre de plein air du lac des Iles, près de Saint-Émile-de-Suffolk, est conçu pour servir autant de village de vacances que de centre de réunions et de loisirs. Il peut recevoir actuellement 120 personnes. L'été, il accueille des enfants, des familles ou des groupes qui veulent profiter de la grande nature et de ses installations sportives. Le canotage, la natation, l'hébertisme et l'interprétation de la nature, entre autres, sont à l'honneur au lac des Iles.

3.

Situé près du centre-ville de Hull, le Parc du lac Leamy met en été sa pièce d'eau, sa plage et ses espaces verts à la disposition du public. En plus de la baignade, le ski nautique est très en vogue au lac Leamy. Cette discipline est enseignée sur place par des moniteurs compétents; d'autre part, des compétitions y mettent aux prises chaque été les meilleurs skieurs du pays et du continent. En hiver, le parc est ouvert pour le patinage, le ski de fond, la raquette et la pêche sous la glace.

4.

Un centre de ski de fond a été inauguré l'hiver dernier au lac des Iles. Le réseau de pistes s'étend sur une dizaine de milles. Il comprend des parcours pour débutants et pour experts, avec relais à mi-chemin. En plus du ski de fond, on peut pratiquer la raquette et le patinage au lac des Iles.

5.

Le Parc du lac Beauchamp, situé à Gatineau, dans la région métropolitaine de Hull, accommode chaque été baigneurs, pique-niqueurs et amateurs de petite voile. En hiver, le lac Beauchamp est le rendez-vous des patineurs, des raquetteurs, des motoneigistes et des amateurs de pêche sous la glace.

Plage du lac Simon

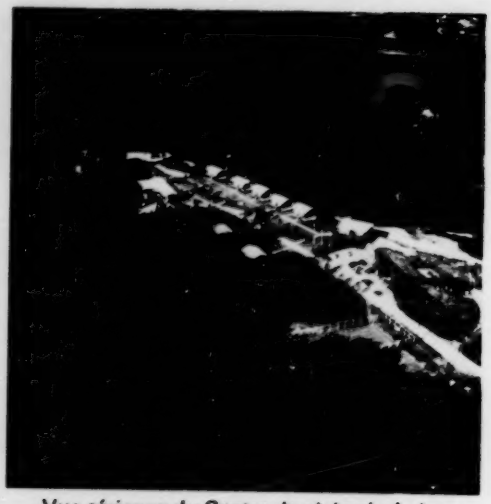

Vue aérienne du Centre de plein air du lac des Iles

Parc du lac Leamy - Pavillon de plage

Ski de fond au Centre de plein air du lac des Iles

Parc du lac Beauchamp - pavillon central

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS 1

I - NATURE ET OBJETS
II - ORIGINES
III - TERRITOIRE
IV - MEMBRES
V. RELATIONS AVEC LA C.R.O.
VI - CADRES SUPÉRIEURS
VII - PERSONNEL
VIII - FINANCES ET BUDGETS
IX - SYMBOLE

CHAPITRE DEUX

ORIENTATION GÉNÉRALE 1973-74 7

CHAPITRE TROIS

DIRECTION DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE 9

DIRECTION DU TOURISME
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES ÉTUDES ET RECHERCHES
DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT
DIRECTION DE L'EXPLOITATION
SERVICE DE DOCUMENTATION ET DE PUBLICITÉ

CHAPITRE QUATRE

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 1974 36

CHAPITRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

I - NATURE ET OBJETS

La Société d'aménagement de l'Outaouais est une corporation gouvernementale, créée en vertu de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais; cette loi a été sanctionnée à Québec le 23 décembre 1969.

Selon les termes de la Loi, la Société jouit des droits et privilèges d'un mandataire du gouvernement du Québec.

La Société d'aménagement de l'Outaouais a pour objets:*

- de favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais;
- de réaliser des projets d'équipement industriel, commercial, récréatif et touristique.

Pour atteindre ces fins, la Société peut, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil:**

a) promouvoir l'industrie, le commerce, la récréation et le tourisme dans son territoire;

b) vendre, concéder, transférer, céder à bail ou autrement aliéner ou rendre accessibles, tous biens à quelque personne que ce soit, sous réserve des conditions et limitations que la Société juge opportunes;

c) aménager, posséder, développer et administrer dans son territoire des parcs commerciaux ou industriels, y construire des voies publiques et terrains de stationnement, y installer les services publics, sauf que la Société ne pourra y construire ou y maintenir des bâtiments commerciaux ou industriels;

d) aménager, posséder, développer et administrer dans son territoire des parcs publics, des complexes récréatifs sportifs et touristiques comprenant des centres de ski, des terrains de camping et de pique-nique, ainsi que les activités secondaires destinées à des fins récréatives, sportives et touristiques, qui sont inhérentes à l'opération de telles entreprises;

e) conclure avec le gouvernement du Canada ou tout organisme de celui-ci, ainsi qu'avec tout autre organisme public y compris une municipalité, des ententes relatives à l'exercice de sa compétence;

f) acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation des immeubles ou droits réels.

* Art. 252 Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais

** Art. 271 Idem

II - ORIGINES

Longtemps souhaitée par les municipalités et les corps publics de la région, la création de la Société d'aménagement de l'Outaouais constituait la recommandation principale de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec* ou Commission Dorion, lorsque celle-ci déposa son rapport à l'Assemblée nationale, le 17 décembre 1968. Après avoir fait ressortir la situation particulière de la région de Hull, face à Ottawa et à l'Est ontarien, l'existence de la capitale fédérale et l'action de la Commission de la capitale nationale en territoire québécois, la Commission Dorion recommandait que soit formée, dans les plus brefs délais, une "commission d'aménagement de l'Ouest du Québec".

III - TERRITOIRE

La Société d'aménagement de l'Outaouais couvre les municipalités des comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac, ainsi que la Cité de Hull et les villes d'Aylmer, Buckingham, Gatineau, Maniwaki, Masson, Pointe-Gatineau et Thurso.**

A l'intérieur de ce territoire, on retrouve:

Superficie	:	13,588 milles carrés
Population	:	215,646 habitants (1971)
Municipalités	:	102
Métropole régionale	:	Hull

IV - MEMBRES

La Société d'aménagement de l'Outaouais relève du ministère des Affaires municipales du Québec. Elle est formée de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, qui désigne le président-directeur général et le vice-président parmi eux. Au moins trois des membres doivent être choisis parmi les personnes domiciliées dans le territoire de la Société.

Ces membres étaient au 31 mars 1974:

M. Antoine Grégoire, de Hull, nommé membre et président-directeur général le 21 janvier 1970;

M. Fernand Philips, de Gatineau, nommé membre le 18 novembre 1970 et vice-président le 9 août 1972;

M. William Burke, de Quyon, nommé membre le 4 février 1970;

* Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec – Tranche 1, 1968.

** Annexe "B" Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais.

M. Robert LeBoeuf, de Beauport, nommé membre le 4 février 1970;

M. Maurice Marois, de Lucerne, nommé membre le 5 septembre 1973, en remplacement de M. Roger Cayer, décédé le 27 août 1973.

Au cours de l'année 1973-74, les membres ont tenu 13 assemblées régulières, sans compter les nombreuses réunions du Comité d'aménagement industriel et commercial, du Comité d'aménagement touristique et récréatif et autres.

V - RELATIONS AVEC LA C.R.O.

Pour assurer une bonne communication et une coordination efficace entre la Société et la Communauté régionale de l'Outaouais, la Loi prévoit que le président-directeur général de la Société peut siéger au comité exécutif de la Communauté, sans droit de vote, alors que le président du comité exécutif de la Communauté jouit du même privilège auprès de la Société. Des relations étroites existent, par ailleurs, à tous les niveaux des deux organismes.

VI - CADRES SUPÉRIEURS

A titre de président-directeur général, M. Antoine Grégoire est le fonctionnaire principal de la Société en même temps qu'il préside aux réunions des membres.

Le directeur général adjoint est M. Lionel Marleau, qui agit en même temps comme secrétaire de la Société.

L'organigramme de la Société comportait, au 31 mars 1974, six grandes directions, rattachées à la Direction générale, soit:

la Direction de l'expansion industrielle et commerciale;
la Direction du tourisme;
la Direction de l'administration;
la Direction des études et recherches;
la Direction de l'équipement;
la Direction de l'exploitation.

Un service de documentation et de publicité relève de la Direction des études et recherches.

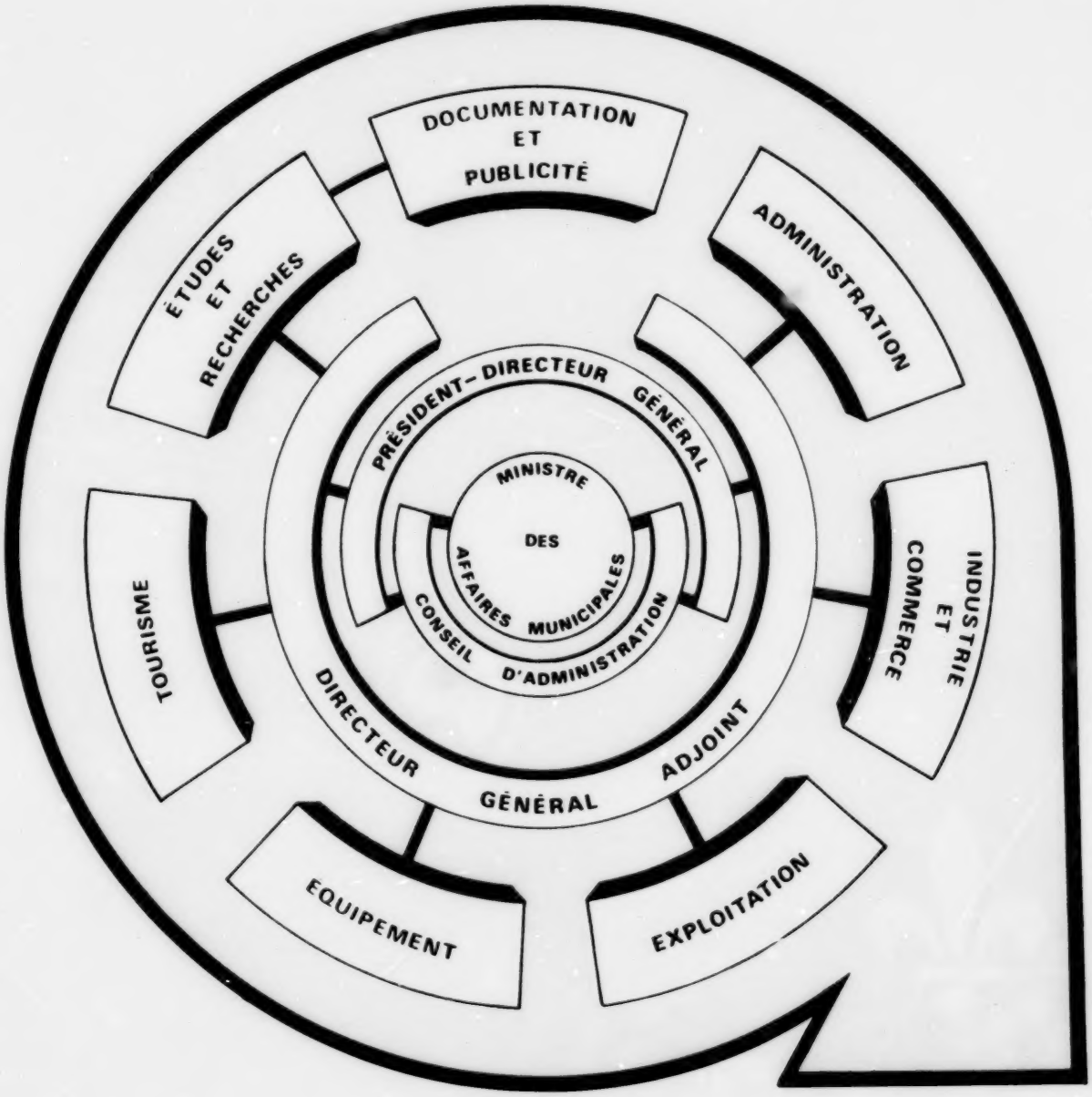
DOCUMENTATION
ET
PUBLICITÉ
ÉTUDES
ET
RECHERCHES
ADMINISTRATION
TOURISME
INDUSTRIE
ET
COMMERCE
EQUIPEMENT
EXPLOITATION
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
MINISTRE
DES
AFFAIRES MUNICIPALES
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

VII - PERSONNEL

En vertu de l'arrêté-en-conseil no 2478-72 du 23 août 1972, le nombre maximum de fonctionnaires et employés autorisés est de 60. Les effectifs de la S.A.O. au 31 mars 1974 s'établissaient à 57 employés. Il y avait trois vacances.

Le conseiller juridique de la Société pour l'année 1973-74 était Me Yves Letellier, de Hull. Le vérificateur, nommé par le ministre des Affaires municipales, était M. Fernand Mousseau, c.a., également de Hull.

VIII - FINANCES ET BUDGETS

Une somme de $25,000,000, qui doit être versée par tranches annuelles n'excédant pas $5,000,000, a été prévue à compter de l'exercice financier 1970-71 pour les fins de la Société.*

En outre, l'article 274 de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais stipule que la Société peut, avec l'autorisation préalable du lieutenant-gouverneur en conseil, effectuer des emprunts, hypothéquer ses immeubles ou émettre des obligations.

Les appropriations budgétaires de la S.A.O. pour l'exercice financier 1973-74, s'établissaient à $2,500,000.

Par ailleurs, du prêt-avance de $6,800,000 consenti à la S.A.O. par le ministre des Finances, en vertu de l'arrêté-en-conseil no. 3885-72 du 20 décembre 1972, la deuxième tranche de $3,000,000 a été encaissée en 1973-74.

Un autre arrêté-en-conseil, en date du 2 mai 1973 et numéroté 1346-73, autorisait la S.A.O. à contracter des emprunts bancaires jusqu'à concurrence de $4,700,000. De cette somme, un montant de quelque $1,800,000 a été effectivement engagé au cours du dernier exercice financier. De plus, la Société a reçu une somme de $206,000 en subventions fédérales, dans le cadre du Programme des initiatives locales.

* Art. 335 Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais.

IX - SYMBOLE

Le symbole de la Société d'aménagement de l'Outaouais est conçu suivant deux axes inversés ouverts sur l'extérieur et symbolisant une région qui se prête admirablement à l'aménagement industriel, commercial et touristique.

Le symbole renferme un S, un A, un O et un Q qui représentent à la fois le sigle de la Société, la région désservie, soit l'Outaouais, et l'appartenance à la grande famille québécoise.

Les deux masses intérieures représentent les deux grands secteurs d'activité de la Société d'aménagement de l'Outaouais : industrie-commerce et tourisme.

La signature: une fleur de lys-Québec.

CHAPITRE DEUX

ORIENTATION GÉNÉRALE 1973-74

Au cours de 1973-74, la situation favorable du marché dans la région de l'Outaouais et les efforts de promotion industrielle et commerciale de la Société d'aménagement de l'Outaouais, combinés à ceux des autres agences gouvernementales, ont résulté en une demande accrue de terrains dans les parcs industriels de la S.A.O.

Etant donné que les terrains industriels munis de services municipaux ne suffisent déjà plus à la demande, la S.A.O. s'est employée à mettre les mécanismes en branle pour hâter l'installation de ces services dans ses parcs industriels du Centre et de l'Est.

On trouvera, dans le rapport de la Direction de l'expansion industrielle et commerciale, un aperçu des résultats obtenus.

Dans le domaine du tourisme, l'année 1973-74 a également été très active.

Les centres touristiques de la Société d'aménagement de l'Outaouais, à l'exception de celui du lac Gagnon qui sera aménagé, selon le besoin, dans une phase ultérieure, seront ouverts à la population, en totalité ou en partie, pour l'été de 1975.

Dès l'hiver 1974, la S.A.O. prévoit accueillir de la clientèle à ses terrains de camping du lac Simon, du lac de l'Argile et du lac Leslie. Une partie de ces centres est aménagée spécialement pour recevoir des roulottes en hiver.

Dans cette optique, la S.A.O. a entrepris, au cours de 1973-74, la réalisation d'une autre phase de son programme d'aménagement desdits centres, soit l'installation des réseaux d'aqueduc, d'égout, de voirie et d'alimentation électrique, prélude nécessaire à la construction des bâtiments.

Par ailleurs, au cours de l'année, la S.A.O. a continué l'exploitation des centres déjà accessibles au public, c'est-à-dire: le Parc du lac Leamy à Hull, le Parc du lac Beauchamp à Gatineau, et le Centre de plein air du lac des Iles à Saint-Émile-de-Suffolk, et y a ajouté certains services nouveaux. C'est ainsi qu'un centre de ski de fond a été officiellement inauguré au lac des Iles en décembre 1973 et a connu une saison très fructueuse. Une patinoire aménagée sur la surface du lac Leamy est venue s'ajouter à celle déjà en vogue au lac Beauchamp. A ce dernier endroit, un pavillon central été-hiver a été construit.

Dans le domaine du développement commercial, la S.A.O. a continué de jouer son rôle d'incitation, au moyen de mesures de promotion, d'études telles que celle sur le stationnement dans le centre-ville de

Hull, commanditée de concert avec la Cité de Hull, ou d'une participation directe à un projet conjoint jugé important pour l'avenir économique de la région, le centre de congrès.

Dans ce dernier cas, la S.A.O. a obtenu, par un arrêté-en-conseil en date du 29 avril 1973, l'autorisation de participer à la réalisation d'un centre de congrès, dans le cadre du projet de Place du Centre, jusqu'à concurrence d'un million et demi de dollars.

Enfin, au début de 1974, la S.A.O. a pris la décision de déménager dans les locaux plus vastes et mieux adaptés à ses besoins. Le déménagement au 768, du boulevard Saint-Joseph à Hull, s'est effectué dans les premiers jours de mai.

CHAPITRE TROIS

DIRECTION DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

La Direction joue le rôle d'un commissariat industriel régional à l'échelle de l'Outaouais québécois. Ayant pour mandat de promouvoir l'expansion industrielle et commerciale de son territoire, la Société, par l'entremise de cette Direction, s'affiche comme étant un des plus importants centres d'information et de consultation auprès d'hommes d'affaires désireux d'implanter leur entreprise ou d'accroître leur rendement dans la région.

Au cours de l'année 1973-74, un nouveau pas a été franchi vers une promotion et une prospection industrielles et commerciales plus systématiques. La Direction a commandé ou réalisé diverses études sur le potentiel économique de la région. Elle a poursuivi son analyse des structures du marché dans l'Outaouais, en même temps qu'elle enrichissait son fichier d'informations commerciales. Ses efforts promotionnels n'ont pas été vains, puisqu'on a constaté une augmentation des implantations et des investissements industriels dans la région.

COLLABORATION

La S.A.O. collabore étroitement avec le délégué régional du ministère de l'Industrie et du Commerce. De plus, elle a des représentants au sein de comités industriels oeuvrant dans la région, notamment à Maniwaki et dans les zones périphériques du Hull métropolitain.

PROMOTION ET ÉTUDES

En 1973-74, la Direction a entrepris la remise à jour de son dossier économique, version anglaise. De plus, elle a lancé un programme publicitaire dans diverses revues industrielles spécialisées, telles que: **Financial Post; Financial Times** et **Plants Sites and Parks.** Dans cette dernière, la Direction a publié un fascicule de huit (8) pages qui montre la région sous tous ses aspects: l'industrie, le tourisme, les avantages de la présence du gouvernement fédéral, la qualité de l'environnement, etc.

D'autre part, la Direction a réalisé ou commandé diverses études industrielles. Elle a fait une étude comparative du développement industriel sur les côtés québécois et ontarien de la région outaouaise, suivie d'une étude complémentaire effectuée par la firme William Anderson Development Consultants. Elle a aussi patronné une étude de Panasult Inc. sur l'identification du marché et l'aménagement de l'Aéroparc industriel de l'Est. Elle a, enfin, de concert avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, commandé à la firme Sorès, de

Montréal, une étude de présélection industrielle; cette étude devrait être achevée vers la fin de l'année 1974. La Direction a entrepris, en outre, des études dites "profils de secteurs", selon les subdivisions du territoire. Par exemple, le secteur 1 comprend la partie sud du comté de Pontiac; le secteur 2, le Hull métropolitain; le secteur 3, la Haute-Gatineau; le secteur 4, la vallée de la Lièvre; le secteur 5, la vallée de la Petite-Nation.

INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE

Au cours de l'année 1973-74, le Parc industriel Richelieu a connu une telle évolution que l'espace vacant au début de l'année est actuellement occupé. Il est à remarquer que, depuis l'établissement de ce parc, la superficie en bâtiments a presque triplé, elle est passé de 94,799 pieds carrés, en 1969, à 273,968 pieds carrés, en 1974 (31 novembre 1974).

Il en est de même pour le Parc industriel du Centre, contigu au Parc Richelieu. On assiste à une diminution progressive de l'espace, à tel point que la presque totalité des terrains de la phase 1 ont été vendus ou font l'objet de négociations avec des acheteurs éventuels.

La Direction a donc dû procéder à l'élaboration du plan d'aménagement des phases II et III du Parc industriel du Centre et entamer des négociations, en vue de l'installation des infrastructures de services dans le Parc industriel de l'Est.

IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

On dénombre, pour l'année 1973-74, 19 projets d'implantation ou d'expansion d'entreprises, auxquels ont collaboré la Direction et le Bureau du Délégué du ministère de l'Industrie et du Commerce; ce chiffre représente une augmentation de quatre projets par rapport à l'année 1972-73. Le montant des investissements a suivi la même tendance, passant de $2,433,000 en 1972-73, à $5,060,000 en 1973-74.

C'est au niveau des emplois créés que la hausse s'est fait le plus sentir et ce, à cause de l'accroissement de la main-d'oeuvre chez Northern Electric: il y eut, en effet, 300 nouveaux emplois, dans cette entreprise, soit 50% des emplois créés.

On trouvera en annexe un tableau évolutif des implantations industrielles pour les années 1970-74, ainsi qu'une liste des projets réalisés au cours de la dernière année.

PROMOTION COMMERCIALE

La Direction a aussi favorisé l'expansion du commerce et accru son action dans le Hull métropolitain, compte tenu de l'essor que connaissent actuellement le centre-ville de Hull et la zone avoisinante. Les dépenses de consommation au détail, dans la région du Hull métropolitain, sont passées de $150 millions en 1966 à $211 millions en 1971, pour atteindre aujourd'hui le double de 1966.

La Direction a entrepris une analyse du commerce au détail afin d'évaluer son impact sur le développement futur de la région, déceler ses lacunes et cerner les problèmes que doivent affronter les commerçants. A ce propos, il semble opportun d'indiquer que la Direction a collaboré étroitement avec nombre de spécialistes de l'industrie et du commerce, qu'il s'agisse de fonctionnaires, de représentants de services publics et d'institutions financières ou de promoteurs et de conseillers privés.

PROMOTION ET PROSPECTION

Près d'une centaine de dossiers, demandes d'assistance et d'information pour des projets divers, ont été colligés et mis en fiches. Chaque demande a été soigneusement étudiée et des relations étroites ont été entretenues pour chacun des projets en cours, tant pour ceux qui viennent de l'extérieur que pour ceux qui sont de l'initiative de la Société.

La Direction tente ainsi, par tous les moyens possibles, d'apporter son assistance technique à l'entreprise privée, qui joue un rôle important dans la présente évolution commerciale du Hull métropolitain.

IMPLANTATION INDUSTRIELLE

Année Financière	Nombre de projets	Investissements	Emplois créés
1970-71	8	$1,450,000	111
1971-72	15	$9,610,000	377
1972-73	15	$2,433,000	373
1973-74	21	$3,934,000	600

NOUVELLES RÉALISATIONS INDUSTRIELLES DANS L'OUTAOUAIS

(Année terminée le 31 mars 1974)

Nom et siège de l'entreprise	Genre de réalisation	Investissements	Emplois créés
Ben Hokum & Sons (Shawville)	Accroissement	$400,000	15
Richelieu Graphics (Hull)	Implantation	$750,000	90
Albion Sportwear (Hull)	Implantation	$400,000	35
Atmec Metal (Templeton-est)	Implantation	$160,000	10
Guillevin Allied Ltd. (Hull)	Implantation	$ 75,000	6
Home Juice (Hull)	Implantation	$150,000	12
Hull Glass (Hull)	Relocalisation	$350,000	N.D.
Nova Equipment (Hull)	Implantation	$ 75,000	5
Glebe Electric (Hull)	Implantation	$300,000	15
Roland Larivière (Hull)	Implantation	$300,000	10
Rober Labelle Agencies Ltd. (Hull)	Implantation	$200,000	7
Pierre Moreault Ltée. (Hull)	Relocalisation	$400,000	N.D.
Immeuble Bayport (Hull)	Implantation	$250,000	40
Gérald Lafortune Const. (Hull)	Agrandissement	$ 75,000	15

Romain Brunet (Hull)	Agrandissement	$100,000	10
Northern Electric (Lucerne)	Accroissement	N.D.	300
H.P. Bourrassa (Hull)	Implantation	$175,000	25
P. Cardinal (Hull)	Relocalisation	$700,000	N.D.
Matériaux Bonhomme (Hull)	Agrandissement	$100,000	N.D.
		$5,060,000	**595**

DIRECTION DU TOURISME

Au cours de l'année 1973-74, la Direction du tourisme a concentré ses efforts à mieux faire connaître les principaux avantages touristiques de l'Outaouais québécois.

Par divers moyens de promotion, elle a aussi mis en lumière les centres touristiques de la S.A.O. qui sont actuellement en exploitation, soit: le Parc du lac Beauchamp, à Gatineau; le Parc du lac Leamy, à Hull, et le Centre de plein air du lac des Iles, à Saint-Émile-de-Suffolk.

La Direction a, par ailleurs, accru et amélioré les services de renseignements touristiques à ses comptoirs situés aux portes d'entrée de la région, soit: à Montébello, à Maniwaki, à Campbell's Bay, à Hull et à Ottawa.

Les liens de la Direction avec les ministères, les organismes gouvernementaux et les associations touristiques ont été maintenus et renforcés, pour le mieux-être de l'industrie touristique dans l'Outaouais québécois.

I - COMPTOIRS DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES

a) PROGRAMME DE FORMATION

Dans le cadre de son programme de formation du personnel, la S.A.O. a fait suivre à ses jeunes hôtesses, au printemps 1973, un cours de formation organisé spécialement pour elles. Bien entraînées et vêtues d'un uniforme distinctif, elles ont pu ensuite accueillir avec plus d'efficacité les touristes qui se présentèrent aux comptoirs de renseignements touristiques.

b) COMPTOIR PERMANENT

Cette année, le comptoir de Hull devint permanent, offrant ainsi des services 12 mois par année et 7 jours par semaine. Le comptoir de Maniwaki ouvrit ses portes au début de la saison de pêche et les ferma à la fin de la saison de chasse. Les autres comptoirs de renseignements commencèrent leurs activités au début de juin pour les terminer au début de septembre.

c) PROVENANCE DU TOURISME

Au point de vue de l'afflux touristique, il fut intéressant de noter une augmentation de 19.34% par rapport à l'année précédente. Comme par le passé, le mois de juillet fut le plus achalandé (24,157) suivi du mois de juin (17,678) et du mois d'août (15,577). Les Québécois ont visité la région en plus grand nombre que les Ontariens (21,926, en comparaison

de 16,824). Fait surprenant, les gens de la Saskatchewan, comme l'an dernier, se classèrent en troisième place. Du côté américain, trois États se sont distingués particulièrement: New-Jersey (6,296), New-York (5,699) et Pennsylvanie (4,538).

d) FRÉQUENTATION DES COMPTOIRS

Une nette augmentation de la clientèle a été enregistrée au comptoir de Montébello, par rapport à l'année précédente: 12,036 personnes en 1973 et 4,779 en 1972. Au comptoir de Maniwaki, les demandes de renseignements étaient orientées surtout vers le camping (6,285) et la chasse et la pêche (4,713), tandis qu'à Montébello, on s'informait des circuits touristiques (5,442) et des sites de camping (3,885). Pour les comptoirs de Hull, Ottawa et Campbell's Bay, ce sont les circuits touristiques, le camping et les restaurants qui constituèrent les grands sujets d'intérêt. Il a été noté que la presque totalité des touristes étaient des automobilistes et qu'en moyenne 3.5 personnes voyageaient dans une même voiture.

e) DEMANDES TOURISTIQUES PAR COURRIER

La Direction du tourisme répondit aux nombreuses demandes par courrier, adressées soit directement à l'Office du tourisme de l'Outaouais, soit à la Chambre de commerce de Maniwaki ou à la Chambre de commerce de Hull.

II - PROGRAMME PUBLICITAIRE SUR LE SKI, LA PÊCHE ET LE GOLF

SKI

La Direction du tourisme a lancé un programme publicitaire sur le ski, avec la collaboration et l'aide financière de plusieurs participants, à savoir: l'entreprise privée, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec et l'Office du tourisme du Gouvernement fédéral.

a) Entreprise privée

Les propriétaires des stations de ski (Vorlage, Edelweiss, Mont Ste-Marie, Camp Fortune, Katimavik, Mont-Cascades et Château Montébello) acceptèrent de participer financièrement, à raison de $1,500 chacun, à un programme conjoint de publicité. Ce programme, mis de l'avant par la Direction du tourisme, visait à promouvoir le ski alpin et le ski nordique dans l'Outaouais québécois.

b) Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec

Le ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a payé la location d'espace et l'installation des kiosques aux différents salons de ski tenus aux États-Unis. Le ministère parraina aussi des Soirées du Québec à l'intention des représentants des clubs de ski, lors de ces salons.

c) Office fédéral du tourisme

L'Office du tourisme du gouvernement fédéral et la Société d'aménagement de l'Outaouais ont reçu conjointement plusieurs groupes d'invités spéciaux.

d) La Société d'aménagement de l'Outaouais

Consciente de l'importance d'une campagne publicitaire sur le ski, la S.A.O. eut la responsabilité de publier le dépliant "Ski-O", qui regroupait les huit stations de la région dans une même publication. Elle eut aussi à coordonner un programme d'annonces commerciales dans les journaux et les revues spécialisées.

e) Salons de ski

De concert avec la Direction générale du tourisme au M.T.C.P. et les trois autres régions (Québec, Laurentides et Cantons de l'est), l'Outaouais, par l'intermédiaire de la Direction du tourisme, a participé à des salons de ski dans le nord des États-Unis. Ces différents salons, qui étaient agrémentés de Soirées du Québec, eurent lieu à New York, Albany, Détroit, Chicago, Atlanta, Boston, Cleveland et Toronto. Il y eut cette année plus de 60 jours de salons. La Direction du tourisme et les représentants des stations de ski de l'Outaouais québécois ont participé à toutes ces manifestations.

f) Rendez-vous Québec

Dans le cadre d'un programme intitulé "Rendez-vous Québec", le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a invité les représentants des clubs de ski et les rédacteurs des plus importantes revues américaines à visiter les stations de ski du Québec; une quarantaine de ces visiteurs se sont rendus dans l'Outaouais. La Direction a participé à ce programme et l'expérience s'est avérée très profitable.

g) Ski-O

Les stations de Mont-Cascades, Katimavik, Château Montébello et Lac des Iles s'étant jointes cette année à la publicité conjointe de ski, la Direction du Tourisme a produit un nouveau dépliant, "Ski-O".

Inspirée du Ski-O/Québec 1972-73, la nouvelle publication fut imprimée à 60,000 exemplaires et distribuée lors des salons de ski ou en réponse aux nombreuses demandes faites à l'Office du tourisme de l'Outaouais.

h) Horloge des neiges

La Direction du tourisme a mis sur pied un service dit "Horloge des neiges", pour renseigner la population sur les conditions d'enneigement dans chacune des stations de ski de la région. En collaboration avec Radio-Canada, les conditions d'enneigement étaient donc transmises sur les ondes de la radio et de la télévision. Les mêmes renseignements étaient, en outre, accessibles à quiconque vingt-quatre heures par jour, grâce à un numéro de téléphone qui permettait d'écouter un message enregistré par Codaphone.

PÊCHE

La Direction du tourisme devait donner une importance particulière au sport de la pêche dans l'Outaouais québécois, puisque la région contient un nombre incalculable de cours d'eau, qu'il y a plusieurs lacs ouverts à la pêche et qu'un très grand nombre de pourvoyeurs y exercent leur activité. Une campagne publicitaire et la réédition du "Paradis du pêcheur" et de sa version anglaise "Fisherman's Paradise" ont amené un nombre très important de pêcheurs et de chasseurs à séjourner dans l'Outaouais québécois.

GOLF

Compte tenu de l'existence d' un grand nombre de terrains de golf dans la région immédiate de la Capitale fédérale et de la qualité de leur parcours, la Direction du tourisme se devait de favoriser les voyages et excursions forfaitaires dans l'Outaouais. La Direction a donc mis sur pied de tels voyages en semaine et en fin de semaine après consultation avec les propriétaires des clubs de golf. Pour la première fois, les excursions de golf dans l'Outaouais québécois ont été inscrites dans la publication du ministère du Tourisme, intitulée "Travel Agents Guide to Quebec Golf Weeks".

III - LES CENTRES TOURISTIQUES DE LA S.A.O.

La Direction du tourisme a collaboré avec les autres directions impliquées, à la mise sur pied de programmes publicitaires, pour faire connaître les aménagements touristiques de la Société au Centre de plein air du lac des Iles, au Parc du lac Leamy et au Parc du lac Beauchamp.

La Direction du tourisme a notamment organisé des visites de journalistes au Lac des Iles et ce, autant pour le début de la saison estivale que pour l'inauguration du centre de ski nordique.

IV - ENTENTE AVEC DIFFÉRENTS ORGANISMES

La Direction du tourisme a voulu conserver des liens étroits avec différents ministères, organismes gouvernementaux et associations touristiques, afin de promouvoir l'industrie dans l'Outaouais québécois.

De nombreuses tournées de familiarisation furent organisées dans la région, en collaboration avec l'Office du tourisme au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, les clubs automobiles, l'American Society of Travel Agents et l'Association de l'industrie touristique du Canada. Plusieurs invités spéciaux visitèrent l'Outaouais québécois: ce qui valut à la région une excellente publicité dans différents journaux, revues et stations de télévision.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

PERSONNEL DE LA S.A.O.

Au 31 mars 1974, des soixante (60) postes réguliers autorisés et créés, cinquante-sept (57) étaient remplis, dont quarante-cinq (45) titulaires étaient reconnus permanents.

De plus, la S.A.O. a eu recours à quelque soixante-quinze (75) employés saisonniers et occasionnels, en plus des deux cent soixante (260) employés-ouvriers des projets P.I.L.

PROGRAMME DES INITIATIVES LOCALES

La Société a bénéficié de subventions fédérales pour huit projets dans le cadre du Programme des initiatives locales. La réalisation de ces travaux a occasionné des dépenses de l'ordre de quelque $700,000 et amené des subventions P.I.L. de plus de $200,000. Ces travaux ont procuré de l'emploi à plus de deux cent cinquante (250) personnes, entre avril et septembre 1973.

INFORMATIQUE

La S.A.O. a intensifié l'utilisation de l'ordinateur dans les domaines de la comptabilité, du contrôle des coûts et des cheminements critiques, ce qui a eu pour effet d'accélérer le travail avec une équipe assez restreinte d'employés.

LOCAUX

L'exiguïté des locaux et des divisions physiques inadéquates ont incité la Société à rechercher de nouveaux locaux pour abriter ses bureaux.

Les démarches ont été fructueuses et les nouveaux locaux de la S.A.O. se trouvent maintenant au 768, du boulevard Saint-Joseph, à Hull. Ceux-ci ont permis de reloger les effectifs sous un même toit favorisant ainsi une meilleure communication et un meilleur travail d'équipe.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATION

Le programme de dépenses en immobilisation pour l' exercice 1973-74 comportait des prévisions dépassant $6 millions et a nécessité trois règlements d'emprunt.

ÉTUDE DE RENTABILITÉ

Une étude, demandée par la Direction de l'administration et la Direction de l'exploitation, a été confiée à la firme Laventhol, Krekstein, Horwath & Horwath, en vue d'analyser le marché, d' évaluer le potentiel des sites et d'estimer la probabilité des revenus et dépenses des centres touristiques polyvalents de la S.A.O., en insistant particulièrement sur le Centre touristique du lac de l ' Argile, dont les éléments seront les plus diversifiés et qui est susceptible d'être réalisé le plus rapidement, dans son ensemble.

SERVICE D'APPROVISIONNEMENT

La Société a, au cours de ce dernier exercice, embauché un responsable de l'approvisionnement qui assumera, en plus des achats, la responsabilité du contrôle des inventaires, de la messagerie et de la reproduction.

DIRECTION DES ÉTUDES ET RECHERCHES

SON RÔLE

Le rôle de la Direction des études et recherches est de fournir à la S.A.O. l'appui conceptuel et technique indispensable à l'accomplissement de son mandat. Les domaines où s'exercent les attributions techniques de la Direction s'élargiront sans doute, mais pour conserver une souplesse qui corresponde aux services de consultants de l'extérieur, dont elle définit le mandat et coordonne les travaux.

La Direction des études et recherches a collaboré avec la Direction de l'équipement en vue d'assurer la continuité entre les esquisses d'aménagement des projets touristiques et leur mise en oeuvre. Cette intervention est particulièrement significative à l'égard des boisés, de la signalisation, de l'aménagement des pistes et des sentiers et du traitement esthétique des centres touristiques.

Par ailleurs, la Direction a établi des dossiers d'information sur certaines sous-régions (la vallée de la Lièvre, par exemple) et sur certains sites ou bâtiments importants de l'Outaouais, tels le manoir Papineau. Des recherches approfondies ont également été entreprises à propos des bâtiments appartenant à la S.A.O.: la maison Logue (Centre touristique de la Haute-Gatineau), l'Auberge Symmes (Marina du lac Deschênes), etc. . . L'objectif de ces recherches est double: alimenter l'information touristique et préparer les interventions que la S.A.O. peut être appelée à faire pour la mise en valeur du patrimoine historique de la région. Enfin, la Direction participe, pour la Société à un inventaire concerté des bâtiments historiques de la région.

LE SCHÉMA RÉGIONAL

Les premières études du schéma d'aménagement et de développement de l'Outaouais ont été entreprises par l'équipe de l'O.P.D.Q. à l'automne. Pressentant que leur collaboration serait requise, les organismes régionaux ont voulu que celle-ci soit efficace et conforme aux besoins profonds du milieu. A ce titre, la coopération de la S.A.O., en particulier, s'est manifestée de la manière suivante:

- participation au Comité des objectifs de développement de l'Outaouais ou "CODO";
- participation au Comité consultatif technique ou C.C.T.;
- prêt de documents, rapports et études de toutes sortes concernant la région et l'activité de la Société;
- séances de travail sur un ensemble de questions reliées à l'activité

touristique ou au développement industriel;

- maintien de contacts étroits avec le Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal (C.R.D.E.), qui agit à titre de sous-traitant pour les questions économiques.

PROJETS TOURISTIQUES ET INDUSTRIELS

A l'égard des centres touristiques et des parcs industriels, le travail de la Direction a été surtout d'assister les directions chargées de la mise en oeuvre, de l'exploitation et de la promotion des projets.

Une intervention fondamentale se poursuit à l'égard des parcs industriels par le biais de deux études importantes, dont les dernières modalités de mise en marche coïncident avec la fin du présent exercice financier. L'une, connue sous le nom d'"étude de pré-sélection industrielle", a pour objet l'identification de la clientèle industrielle potentielle de la région métropolitaine de Hull. Cette étude, qui a pour maître d'oeuvre le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, a été confiée à Sorès Inc., de Montréal, et elle sera financée pour moitié par la Société. Les directions de l'Expansion industrielle et commerciale et des Etudes et recherches en suivent de près le déroulement.

La seconde étude concerne plus particulièrement l'aéroport industriel régional: elle vise à identifier de manière précise le marché de l'aéroport, à résoudre les problèmes techniques qui en découlent et à proposer un plan-programme d'aménagement. Cette étude relève directement de la Société et sera entreprise par Panasult Inc., de Montréal.

ÉTUDES GÉNÉRALES ET TRAVAUX COURANTS

L'activité courante de la Direction comprend la coordination d'autres études confiées à des consultants, la réalisation de travaux internes de recherche ou d'expertise et enfin, la participation à des rencontres ou conférences de caractère régional.

Deux études importantes ont été réalisées au cours des derniers mois par la firme P.S. Ross et Associés, de Montréal.

La première compare les avantages respectifs d'avoir son domicile du côté québécois ou ontarien de la région de la Capitale fédérale. Soumis à l'automne, le rapport de cette étude était suivi, en février, d'une annexe produite à la demande de la Société et concrétisant les conclusions de la recherche au moyen de simulations. La seconde étude concerne le Festival des Raftsmen. Elle fut commandée conjointement

par l'organisation du Festival, la Ville de Hull et la S.A.O., celle-ci agissant comme maître d'oeuvre.

En régie interne, la Direction a notamment approfondi la question d'établir les comptoirs de renseignements touristiques en permanence aux portes de la région.

La Direction a également assisté certaines municipalités pour la révision ou la confection de plans de zonage, en relation avec l'implantation des projets de la Société. De même, les ressources techniques et documentaires de la Direction ont été mises à la disposition d'organismes régionaux ou de corps intermédiaires, tels le Conseil du tourisme de l'Outaouais, les villes de Maniwaki et de Lucerne, etc. . . dans le cadre de projets spécifiques ou à l'occasion de consultations.

Enfin, les Etudes et recherches ont régulièrement apporté leur concours aux autres directions, dans une foule de domaines: cartographie, données géographiques et techniques, analyses préliminaires pour fins industrielles et touristiques, etc. . .

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

La Direction de l'équipement a la responsabilité de réaliser les projets de construction et d'aménagement approuvés par la Société. De plus, elle doit rendre des services aux autres directions de la Société: services d'ordre technique, tels que les estimés des coûts et les conseils en matière d'entretien, la préparation d'études de plans et de devis relativement à des projets spéciaux, au matériel roulant, à l'aménagement des bureaux de la Société, etc. . . Enfin, la Direction de l'équipement réalise, en régie, certains projets de construction ou de rénovation et certains travaux d'entretien et d'opération courante.

Durant l'année financière 1973-74, les efforts de la Direction de l'équipement ont surtout porté dans les trois secteurs suivants:

a) la préparation des plans et devis
b) l'appel d'offres et la construction
c) le Programme des initiatives locales et les travaux de construction et d'entretien en régie.

En résumé, les travaux de construction sont en bonne voie ou sur le point de débuter à chacun des centres touristiques, à l'exception du lac Gagnon, dont la réalisation se fera dans une étape ultérieure lorsque le besoin s'en fera sentir.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION

LAC DE L'ARGILE

Travaux en régie

Programme des initiatives locales.

Parachèvement de travaux de démolition, nettoyage et défrichage du site.

Contrats de construction

– Alimentation en eau, aqueduc et égout, traitement des eaux usées, infrastructure de voirie pour la plage, le pique-nique et le camping.

Réalisé à 50%

– Distribution électrique souterraine pour la zone de camping.

Contrat octroyé.

LAC SIMON

Travaux en régie

Programme des initiatives locales.

Fin du défrichement et nettoyage, aménagement de la zone de pique-nique et éclaircissement d'une partie des plantations.

Contrats de construction

– Alimentation en eau, aqueduc et égout, traitement des eaux usées, infrastructure de voirie pour la plage, le pique-nique et le camping.

Réalisé à 50%

– Distribution électrique souterraine pour la zone de camping.

Contrat octroyé.

LAC LESLIE

Travaux en régie

Programme des initiatives locales.

Parachèvement des travaux de démolition, de défrichage et de nettoyage.

Contrat de construction

Alimentation en eau, aqueduc et égout, traitement des eaux usées, infrastructure de voirie pour la plage, le pique-nique et le camping.

Réalisé à 25%

MARINA DU LAC DESCHÊNES

Travaux en régie

Défrichement et nettoyage du terrain.

Travaux de préservation de l'ancien hôtel Symmes.

Remplissage partiel aux approches du bassin de la Marina.

Fabrication et installation de quais flottants temporaires.

Contribution du ministère fédéral des Travaux publics

Construction des brise-lames (terminée)

Dragage du bassin (contrat octroyé)

LAC DES ÎLES

Travaux en régie

Programme des initiatives locales.

Rénovation des chalets et construction de deux nouveaux chalets

Aménagement d'un centre de ski nordique

- préparation de la cafétéria pour l'hiver
- rénovation d'une partie de la cafétéria
- construction d'un salon-bar
- aménagement de onze milles de pistes pour le ski de randonnée
- construction de ponceaux et d'un abri servant de relais.

Contrat de construction

Réseau partiel d'aqueduc et d'égout.

LAC BEAUCHAMP

Travaux en régie

Programme des initiatives locales

- agrandissement de la plage
- aménagement d'un casse-croûte
- aménagement de la zone de pique-nique
- contrôle de la qualité de l'eau du lac
- aménagement d'une école de voile
- aménagement d'une patinoire sur le lac

Contrats de construction

- fin de la construction du bloc sanitaire
- construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout, du chemin d'entrée et du stationnement (terminé)
- construction du pavillon central (réalisée à 85%)
- construction d'une route et d'un stationnement pour le pavillon central (réalisée à 50%)
- alimentation électrique trois phases (terminé)

LAC LEAMY

Travaux en régie

Aménagement d'une patinoire sur le lac

Contrat de construction

Construction d'un égout pour le pavillon

Travaux par la C.C.N.

Construction d'un aqueduc

Construction d'un barrage à la sortie du lac

HAUTE-GATINEAU

Travaux en régie

Défrichement et nettoyage du site

(Programme des initiatives locales)

AÉROPARC INDUSTRIEL DE L'EST

Travaux en régie

Construction temporaire de la rue Atmec

Construction d'un chemin à l'entrée de l'aéroparc

PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS

LAC DE L'ARGILE

Plage, pique-nique et camping

Génie municipal	Terminé
Distribution électrique	Terminé
Bâtiments essentiels	En révision

LAC SIMON

Génie municipal	Terminé
Distribution électrique	Terminé
Bâtiments essentiels	En révision

LAC LESLIE

Plage, pique-nique et camping

Génie municipal	Terminé
Distribution électrique	En soumission
Bâtiments essentiels	En révision

MARINA DU LAC DESCHÊNES

à l'exclusion de la plage et du pique-nique

Génie municipal	Réalisé à 95%
Distribution électrique	Préliminaire
Pavillon nautique	Réalisé à 70%
Poste de vigie	Réalisé à 90%
Quais flottants	Terminé
Aménagement extérieur	Préliminaire

LAC DES ÎLES

centre de plein air

Agrandissement et rénovation de la cafétéria	En régie
Salon-bar	En régie
Réseau partiel d'aqueduc et d'égout	Terminé
Traitement des eaux usées (temporairee)	Terminé

Esquisses préliminaires d'un pavillon central

Esquisses préliminaires d'un village vacances-famille	
Génie municipal pour les phases futures	Préliminaire

LAC BEAUCHAMP

Plage et pique-nique

Pavillon central	Terminé
Route et stationnement	Terminé
Esquisse préliminaire de l'infrastructure du camping proposé	

LAC LEAMY

Égout sanitaire du pavillon de plage	Terminé
Esquisse préliminaire du pavillon central	
Études préliminaires des services sanitaires au pavillon	En cours

HAUTE-GATINEAU

Génie municipal	En soumission
Génie électrique	Préliminaire
Pavillon central	Réalisé à 70%
Centre communautaire, bâtiment de piscine et piscine	En révision

COMPTOIRS DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES

Esquisses préliminaires

TRAVAUX D'ORDRE ADMINISTRATIF

- Révision du programme d'immobilisation en fonction du système P.P.B.S.
- Standardisation de l'équipement mobilier requis pour les centres touristiques
- Normalisation de l'équipement mécanique des bâtiments
- Préparation du tableau des dépenses mensuelles anticipées
- Contrôle de la qualité des eaux dans les centres touristiques
- Coordination technique pour la préparation du plan directeur d'aqueduc, d'égout et de voirie de l'Aéroparc industriel de l'Est
- Coordination avec l'Hydro-Québec pour l'alimentation électrique des centres touristiques de la S.A.O.
- Coordination avec les compagnies de téléphone pour les services téléphoniques dans des centres touristiques de la S.A.O.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION

Constituée à la fin de l'année 1971-72, la Direction de l'exploitation a comme responsabilités principales l'exploitation et l'expropriation. L'exploitation comprend la gestion des immeubles et aménagements de la Société, tels que ses centres touristiques. L'expropriation inclut le règlement des indemnités.

L'exploitation au cours de l'année 1973-74 s'est exercée dans les centres suivants:

- Le centre de plein air du lac des Îles, ouvert durant l'été comme colonie de vacances pour les jeunes de 8 à 14 ans, et durant l'hiver, comme centre de ski de fond;

- Le Parc du lac Leamy, qui offrait en été une plage publique, un casse-croûte, une aire de pique-nique et une base de ski nautique, et en hiver, une patinoire aménagée sur la surface glacée du lac;

- Le Parc du lac Beauchamp, qui offrait, durant l'été, une plage, un casse-croûte, une aire de pique-nique et une école de voile, et, durant l'hiver, une patinoire sur le pourtour du lac ainsi qu'une base de motoneige.

Par ailleurs, en vue de préciser le potentiel de rentabilité des aménagements touristiques et récréatifs de la Société, une étude a été commandée, en novembre 1973, à la firme Laventhol, Krekstein, Horwath et Horwath. Cette étude s'est attachée plus particulièrement aux centres touristiques du lac de l'Argile, du lac Simon, du lac Leslie et du lac Gagnon, ainsi qu'au Centre de plein air du lac des Îles.

SÉCURITÉ

Le personnel du Service de sécurité fut appelé à patrouiller, en automobile ou en motoneige, dans les environs des lacs Simon, Gagnon, de l'Argile et Leslie, et des gardiens furent mis en poste au lac Leamy et au lac Beauchamp, pour la protection du public. De plus, un véritable service de sécurité fut constitué au lac des Îles pour assurer la protection des skieurs-randonneurs. Par ailleurs, des patrouilles exerçaient une surveillance régulière dans les parcs industriels et à la Marina du lac Deschênes.

1 - EXPLOITATION DES CENTRES TOURISTIQUES

LE CENTRE DE PLEIN AIR DU LAC DES ÎLES

Saison estivale 1973

Au cours de l'été 1973, le Centre de plein air du lac des Îles a servi de colonie de vacances, pour les filles et garçons de 8 à 14 ans.

Il a aussi accueilli divers groupes, notamment des stagiaires de l'Office franco-québécois, des élèves de la C.S.R.O., des professeurs d'éducation physique, des comités de loisirs, des familles, etc.

Le Centre offrait une formule qui combinait les activités de plein air (natation, camping, canotage, excursions, etc.) et les programmes d'interprétation de la nature.

Côté équipement, une piste d'hébertisme de trente obstacles, aménagée au printemps 1973, est venue s'ajouter aux installations récréatives du Centre.

Des rénovations ont, d'autre part, été entreprises à la cafétéria et à d'autres bâtiments.

Saison d'hiver 1973-74

Le 21 décembre 1973, le Centre de plein air du lac des Îles entreprenait sa première saison hivernale comme station de ski nordique. Outre ses vingt kilomètres de pistes balisées pour le ski de randonnée, le Centre mettait à la disposition des amateurs de sports d'hiver une patinoire, des sentiers pour la raquette, ainsi que la possibilité de louer des équipements pour pratiquer ces sports. Des moniteurs spécialisés étaient aussi sur place pour conseiller et guider la clientèle du Centre.

Même si l'hiver s'est, en fin de compte, avéré peu favorable au point de vue température, la station a pu compter sur un taux d'occupation de 80% en fin de semaine. Il est même arrivé, en fin de semaine, que la demande dépassât la capacité d'hébergement. Le Centre accueillit des gens de régions aussi diverses et éloignées que Montréal, Ottawa-Hull, Québec, Toronto et les États-Unis.

LE PARC DU LAC LEAMY

Au cours de l'été 1973, la S.A.O. a offert, au lac Leamy, des services identiques à ceux de l'année 1972, soit: une plage, un casse-croûte, une aire de pique-nique et une base de ski nautique. Cependant, contrairement à ce qui s'était passé au cours de l'été 1972, la plage a pu

demeurer ouverte toute la saison et, grâce à une température exceptionnelle, le public a pu profiter pleinement des services mis à sa disposition. La Direction de l'exploitation a assuré la surveillance de la plage et la protection des baigneurs sept jours par semaine, au cours des heures d'ouverture, soit de 10h. à 20h. et ce, du 23 juin au 3 septembre 1973.

Le casse-croûte a été aménagé en fonction d'un meilleur service et confié à un concessionnaire.

A la base de ski nautique, une équipe de quatre moniteurs, recrutés parmi les étudiants de la région, ont fait profiter de leur expérience et de leur savoir-faire plus de 700 amateurs de ski nautique.

Le lac Leamy a également été utilisé pour les compétitions de ski nautique suivantes:

- les Jeux du Québec, section Outaouais
- la finale de la Coupe du Québec
- la sélection de l'équipe canadienne
- le tournoi Can-Am

Selon des chiffres obtenus lors des heures régulières, le nombre de visiteurs s'établit, pour l'été 1973, à plus de 32,000 personnes; d'autre part, quelque 9,000 baigneurs ont profité des services de plage.

Par suite du succès obtenu en 1972-73 avec la patinoire du Parc du lac Beauchamp, la Direction de l'exploitation a aménagé une patinoire au lac Leamy, en collaboration avec la Commission de la capitale nationale. Comme il était impossible d'utiliser le pavillon de plage en pareille saison, la Direction de l'exploitation a mis à la disposition des patineurs une roulotte où ils pouvaient se réconforter et prendre un breuvage chaud.

LE PARC DU LAC BEAUCHAMP

Ouvert dès le 24 juin 1973, le Parc du lac Beauchamp a permis à plus de 36,000 personnes, dont environ 14,000 baigneurs, de profiter des plaisirs de l'été. Les services mis à leur disposition par la S.A.O. comprenaient une plage surveillée, une aire de pique-nique, des espaces de stationnement et une école de voile réservée aux jeunes de 8 à 12 ans.

Les travaux de voirie, d'égout et d'aqueduc, complétés avant le 22 juin, ont permis d'attirer une plus grande clientèle au Parc du lac Beauchamp. Le bloc sanitaire, construit au cours de l'été 1972, fut ouvert au public en juin 1973.

Au cours de l'hiver 1973-74, la Direction de l'exploitation a mis à la disposition du public le même type de patinoire que celle aménagée

avec succès l'année précédente. Grâce à un aménagement temporaire du pavillon de plage, il fut possible d'offrir des services complets de casse-croûte aux patineurs. La Direction de l'exploitation s'est chargée elle-même de ces services.

Utilisant comme point de départ le Parc du lac Beauchamp et grâce à une piste de raccordement aménagée par la S.A.O., les adeptes de la motoneige disposaient d'un accès facile aux sentiers régionaux. Le parc fut aussi utilisé par maints amateurs de raquette et de ski nordique.

2 - EXPROPRIATION

Suite aux autorisations reçues du lieutenant-gouverneur en conseil et conformément à l'article 271 de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais, la S.A.O. a déposé, le 4 mai 1973, les documents nécessaires à l'expropriation des immeubles et droits réels requis pour la réalisation de l'Aéroparc industriel de l'Est; de ce fait, 41 nouveaux cas d'expropriation sont venus s'ajouter aux 278 cas traités depuis décembre 1971.

La responsabilité de ces expropriations a été confiée à la Direction de l'exploitation.

A la fin de l'année 1972-73, la Direction avait réglé 191 cas d'indemnisation et avait déposé, au Tribunal de l'expropriation, 47 cas, dont le règlement de gré à gré s'était avéré impossible. De plus, une quarantaine de cas étaient toujours en négociation, parmi lesquels figurent des municipalités, des cantons ou d'autres organismes publics. Au cours de l'année 1973-74, la Direction a réglé 15 cas, qui étaient en négociation, et 13 cas, qui avaient été déposés au Tribunal de l'expropriation et confié à deux firmes d'évaluateurs le soin de procéder à l'évaluation détaillée des nouveaux cas de l'Aéroparc de l'Est.

SERVICE DE DOCUMENTATION ET DE PUBLICITÉ

Le Service de documentation et de publicité a connu au cours de la dernière année son premier exercice financier complet.

Son rôle de soutien au service des diverses directions de la S.A.O. n'a fait que s'accentuer, dans des domaines tout aussi divers que la signalisation à l'intérieur des centres touristiques ou la terminologie employée par la S.A.O. dans la désignation de ses équipements récréatifs et touristiques.

Fidèle aux principales fonctions que lui avait confiées le conseil d'administration en novembre 1972, le Service a oeuvré principalement dans les domaines suivants:

- documentation
- signalisation et graphisme
- promotion et publicité
- audio-visuel

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre de documentation est au service des directions de la S.A.O. et à la disposition du public.

Il possède plus de 1,000 volumes, études, mémoires, rapports ou données statistiques utiles au travail des différentes directions et qui peuvent, en même temps, répondre aux besoins des étudiants et des professeurs du niveau collégial ou universitaire et des firmes de consultants oeuvrant avec les organismes de la région.

Enfin, son efficacité étant fonction de la mise à jour des documents en sa possession, le Centre de documentation continue d'accumuler les informations et les publications les plus récentes dans les domaines du tourisme, de l'industrie, du commerce et de l'aménagement régional.

GRAPHISME

Le Service est responsable de la préparation, de la standardisation et de la qualité de l'identification visuelle de la Société. Il voit à l'exécution des cartes, diagrammes, dépliants ou brochures nécessaires au travail de promotion des autres directions. Il est responsable de l'utilisation du symbole de la Société.

SIGNALISATION

Le Service s'est vu confier en 1973, le mandat de créer une signalisation interne appropriée pour les centres touristiques de la Société.

L'élément de base de ladite signalisation est une flèche elliptique de couleur verte sur fond blanc. Cette flèche sert à la fois d'identification visuelle propre à la Société et de signe directionnel. La surface intérieure de la flèche permet d'indiquer, par une couleur appropriée et par un symbole conventionnel, l'activité ou le service dont il s'agit ou encore la réglementation à suivre.

La nouvelle signalisation a été utilisée, pour la première fois, durant la saison hivernale 1973-74. Elle s'est avérée très utile.

PROMOTION ET PUBLICITÉ

Du côté promotion et publicité, un effort particulier a été mis dans la préparation de réclames pour les activités d'hiver au Centre de plein air du Lac des Iles, ainsi que pour le programme de promotion du ski dans l'Outaouais.

En ce qui concerne la promotion industrielle, le Service a vu à la préparation d'une insertion de 8 pages dans un nouveau magazine américain intitulé: "Plants, Sites and Parks".

COLLABORATION AVEC COMMUNICATION-QUÉBEC

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des représentants de Communication-Québec, en vue d'établir un projet de collaboration sur certains sujets d'intérêt commun.

Les deux organismes se sont entendus sur les principes qui doivent régir cette coopération. Il s'agit maintenant, selon les besoins, d'établir des programmes concrets.

AUDIO-VISUEL

Le secteur de l'audio-visuel relevait jusqu'à maintenant du Centre de documentation. Il s'est toutefois avéré souhaitable de développer ce secteur en lui donnant plus d'autonomie. Le Service a donc fait appel, dans un premier temps, à un consultant qui a mis en place les bases d'une véritable section audio-visuelle.

CHAPITRE QUATRE

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1974

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au conseil d'administration
de la Société d'aménagement
de l'Outaouais

J'ai examiné les bilans des fonds de capital et d'emprunts et d'administration budgétaire de la Société d'aménagement de l'Outaouais au 31 mars 1974 ainsi que l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

Sous réserve des notes 5 et 6 aux états financiers, ces états financiers présentent fidèlement, à mon avis, la situation financière de la Société au 31 mars 1974 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptable agréé.

Hull, Québec
ce 5ième jour de
juillet 1974.

INDEX

ÉTAT "A":	BILAN - FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNTS
ÉTAT "B":	ÉTAT DU SURPLUS IMMOBILISÉ
ÉTAT "C":	BILAN - FONDS D'ADMINISTRATION BUDGÉTAIRE
ÉTAT "D":	ÉTAT DU SURPLUS ADMINISTRATIF
ÉTAT "E":	ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
CÉDULE "1":	CÉDULE COMPARATIVE DES REVENUS ET DÉPENSES RÉELS AVEC LES ESTIMÉS BUDGÉTAIRES
CÉDULE "2":	CÉDULE DU COÛT DES PROJETS EN COURS
CÉDULE "3":	CÉDULE DES REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES COMPLEXES INDUSTRIELS ET TOURISTIQUES
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS.

ÉTAT "A"

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
(INCORPORÉE EN VERTU DES LOIS DU QUÉBEC)

BILAN
FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNTS
AU 31 MARS 1974

ACTIF	1974 $	1973 $
IMMOBILISATIONS		
Ameublement et équipement de bureau	82,466	71,370
Véhicules	47,017	17,478
Équipement - section exploitation	29,197	–
Chemin d'accès - aéroparc	4,204	–
Autre équipement	5,804	1,613
	168,688	**90,461**
PROJETS EN COURS		
Complexes industriels et touristiques (cédule 2), (note 6)	8,710,791	5,036,445
Aéroparc (net de ventes d'actifs immobilisés de $500.)	1,274,625	44,108
	9,985,416	5,080,553
ACTIF À COURT TERME		
Argent en caisse	100	100
	10,154,204	**5,171,114**

PASSIF ET SURPLUS IMMOBILISÉ

PASSIF		
Découvert de banque (note 1)	1,850,943	1,425,675
Emprunt de banque	300,000	250,000
Engagements	35,205	–
Avances du ministère des Affaires municipales	6,800,000	3,000,000
Billet - Cité de Hull	23,352	25,576
	9,009,500	4,701,251
DÛ AU FONDS D'ADMINISTRATION	267,173	125,498
	9,276,673	4,826,749
SURPLUS IMMOBILISÉ		
Solde à la fin de l'exercice	877,531	344,365
	10,154,204	**5,171,114**

Approuvé pour la Société d'aménagement de l'Outaouais

Président

Secrétaire

ÉTAT "B"

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

ÉTAT DU SURPLUS IMMOBILISÉ
AU 31 MARS 1974

	1974 $	1973 $
SOLDE - début de l'exercice	344,365	179,900
AJOUTER:		
Immobilisations à même le revenu		
Section générale		
Véhicule	29,539	6,337
Machinerie et outillage	596	2,190
Mobilier et équipement	11,096	12,086
Autre équipement	3,595	1,381
Chemin d'accès - aéroparc	4,204	–
	49,030	21,994
Section exploitation		
Équipement	29,197	–
	78,277	21,994
Octrois - Programme des initiatives locales (note 3)	115,402	140,247
Paiement capital sur billet - Cité de Hull	2,224	2,224
Ventes de terrains industriels	332,138	–
Capitalisation d'intérêts sur emprunts à court terme non inclus au 31 mars 1974	5,175	–
	533,166	
	877,531	**344,365**

ÉTAT "C"

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
(INCORPORÉE EN VERTU DES LOIS DU QUÉBEC)

BILAN

FONDS D'ADMINISTRATION BUDGÉTAIRE

AU 31 MARS 1974

ACTIF

	1974 $	1973 $
DISPONIBILITÉS		
Argent en caisse	847	243
Dépôt à terme	1,000,000	–
Comptes à recevoir	20,943	–
Intérêts à recevoir	7,007	–
Avances aux employés	–	321
Frais payés d'avance	2,121	10
	1,030,918	574
DÛ PAR LE FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNTS	267,173	125,498
	1,298,091	**126,072**

PASSIF ET SURPLUS

EXIGIBILITÉS		
Découvert de banque	142,279	76,989
Engagements et frais courus	157,695	186,021
Dépôts et avances	7,635	3.015
	307,609	266,025
INTÉRETS COURUS SUR AVANCES DU MINISTÈRE (note 5)	612,303	53,343
	919,912	319,368
SURPLUS - Solde à la fin de l'exercice	378,179	(193,296)
	1,298,091	**126,072**

Approuvé pour la Société d'aménagement de l'Outaouais

Président

Secrétaire

ÉTAT "D"

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

ÉTAT DU SURPLUS ADMINISTRATIF
AU 31 MARS 1974

	1974 $	1973 $
SOLDE - début de l'exercice		
solde déjà établi	(144,113)	
redressements: - intérêts courus sur avances du ministère des Affaires municipales au 31 mars 1973 (note 5)	(53,343)	
– acquisition comptabilisée en double durant l'exercice précédent	4,160	
solde redressé	(193,296)	44,804
Absorbé par les opérations de l'année courante	193,296	(44,804)
	–	–
Surplus (déficit) de l'exercice	378,179	(193,296)
SOLDE - fin de l'exercice	**378,179**	**(193,296)**

ÉTAT "E"

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
FONDS D'ADMINISTRATION BUDGÉTAIRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

REVENUS	1974 $	1973 $
Octrois - Ministères des Affaires municipales	2,500,000	2,500,000
- Commission de la Capitale nationale	–	5,000
- Ministère de l'Industrie et du Commerce	30,000	25,000
- Ministère de la Main-d'oeuvre (Placement étudiant)	2,903	–
Immobilisations à même le revenu récupérées du fonds de capital et d'emprunts	–	105,380
Intérêts sur dépôt à terme	66,801	–
Autres revenus	10,341	411
	2,610,045	2,635,791
Appropriation du surplus de l'année précédente	–	44,804
	2,610,045	2,680,595

DÉPENSES

Traitements	651,972	522,350
Transport et communications	183,924	113,493
Services professionnels et administratifs	290,158	245,529
Entretien et réparations	42,558	5,110
Loyers	63,293	52,486
Approvisionnements	42,727	25,814
Immobilisations à même le revenu	49,031	21,985
Dépenses de transfert	1,568	–
Service de la dette	562,591	57,096
Déficit d'exploitation des centres (cédule3)	150,748	30,028
Octroi à la Communauté régionale	–	300,000
Versement au ministère de la Voirie (note 4)	–	1,500,000
	2,038,570	2,873,891
Appropriation du déficit de l'exercice précédent	193,296	–
	2,231,866	2,873,891
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	**378,179**	**(193,296)**

CÉDULE 1

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

CÉDULE COMPARATIVE DES REVENUS ET DÉPENSES RÉELS AVEC LES ESTIMÉS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

REVENUS	BUDGET $	RÉEL $	VARIATIONS $
Octrois Ministère des Affaires municipales	2,500,000	2,500,000	
- Ministère de l'Industrie et du Commerce	–	30,000	30,000 +
- Ministère de la Main-d'oeuvre	–	2,903	2,903 +
Intérêts sur dépôt à terme	–	66,801 +	66,801 +
Autres revenus	–	10,341	10,341 +
	2,500,000	2,610,045	110,045 +
Excédent des revenus réels sur les estimés budgétaires	110,045		
	2,610,045	2,610,045	

CÉDULE 1

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

CÉDULE COMPARATIVE DES REVENUS ET DÉPENSES RÉELS AVEC LES ESTIMÉS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

DÉPENSES	BUDGET $	RÉEL $	VARIATIONS $
1. TRAITEMENTS			
Salaires réguliers	624,321	536,034	88,287 –
Salaires saisonniers	23,609	16,344	7,265 –
Salaires occasionnels	25,000	21,833	3,167 –
Allocation pour dépenses inhérentes à la charge	14,600	14,536	64 –
Assurance-chômage	5,904	4,646	1,258 –
Assurance-collective	6,074	3,753	2,321 –
Régime des rentes	11,807	5,570	6,237 –
Régime supplémentaire des rentes	53,141	44,662	8,479 –
Régime d'assurance-maladie	5,247	4,594	653 –
Commission des accidents du travail	13,223	–	13,223 –
	782,926	**651,972**	**130,954 –**
2. TRANSPORT ET COMMUNICATIONS			
Allocations fixes de voyage	2,000	1,900	100 –
Compensation au mille - auto	23,000	20,527	2,473 –
Frais de séjour	22,000	14,401	7,599 –
Frais d'assemblée	3,000	964	2,036 –
Téléphone et télégrammes	21,000	22,116	1,116 +
Messagerie	5,000	4,736	264 –
Colloques et congrès	8,000	306	7,694 –
Accueil, réception et représentation	13,500	8,447	5,053 –
Publications	212,000	12,123	199,877 –
Annonces et avis de presse	–	56,968	56,968 +
Participation à des initiatives régionales	88,000	39,030	48,970 –
Autre publicité	–	2,406	2,406 +
	397,500	**183,924**	**213,576 –**

CÉDULE 1

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

CÉDULE COMPARATIVE DES REVENUS ET DÉPENSES RÉELS AVEC LES ESTIMÉS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

DÉPENSES	BUDGET $	RÉEL $	VARIATIONS $
3. SERVICES PROFESSIONNELS ET ADMINISTRATIFS			
Recrutement	7,000	8,492	1,492 +
Formation	3,500	3,661	161 +
Taxes foncières	107,716	162,829	55,113 +
Assurances	6,151	7,819	1,668 +
Documentation et abonnements	9,000	5,673	3,327 –
Entreposage et remisage	3,000	–	3,000 –
Frais d'affiliation et cotisations	1,500	888	612 –
Informatique	7,200	11,954	4.754 +
Permis et licences	–	324	324 +
Études, recherches et expertises	94,000	54,829	39,171 –
Frais légaux	10,000	10,000	–
Consultation en administration et vérification	5,000	4,350	650 –
Autres honoraires	–	18,480	18,480 +
Services bancaires et judiciaires	1,200	110	1,090 –
Prévention - sécurité et gardiennage	–	749	749 +
	255,267	**290,158**	**34,891 +**
4. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS			
Vêtements	–	144	144 +
Améliorations locatives	–	20,715	20,715 +
Mobilier et équipement	1,200	1,221	21 +
Machinerie	300	204	96 –
Véhicules	9,700	4,445	5,255 –
Terrains	–	154	154 +
Bâtiments	15,000	15,675	675 +
	26,200	**42,558**	**16,358 +**

CÉDULE 1

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

CÉDULE COMPARATIVE DES REVENUS ET DÉPENSES RÉELS AVEC LES ESTIMÉS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

DÉPENSES	BUDGET $	RÉEL $	VARIATIONS $
5. LOYERS			
Mobilier et équipement	16,000	16,416	416 +
Véhicules	6,500	3,616	2,884 –
Bâtiments	51,500	43,118	8,382 –
Divers	–	143	143 +
	74,000	**63,293**	**10,707 –**
6. APPROVISIONNEMENTS			
Chauffage et électricité	1,000	1,716	716 +
Papeterie et fournitures	10,000	18,914	8,914 +
Matériel technique et spécialisé	19,800	17,889	1,911 –
Vêtements et accessoires	–	732	732 +
Articles de sport et de prévention	–	3,031	3,031 +
Divers	–	446	446 +
	30,800	**42,728**	**11,928 +**
7. IMMOBILISATIONS À MÊME LE REVENU			
Mobilier et équipement	17,750	11,096	6,654 –
Machinerie et outillage	–	596	596 +
Véhicules	10,000	29,539	19,539 +
Autre équipement	–	3,595	3,595 +
Chemin d'accès - aéroparc	–	4,204	4,204 +
	27,750	**49,030**	**21,280 +**
8. DÉPENSES DE TRANSFERT	**–**	**1,568**	**1,568 +**

CÉDULE 1

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

CÉDULE COMPARATIVE DES REVENUS ET DÉPENSES RÉELS AVEC LES ESTIMÉS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

DÉPENSES	BUDGET $	RÉEL $	VARIATIONS $
9. SERVICE DE LA DETTE			
Billet — Cité de Hull - capital	—	2,224	2,224 +
- intérêts	—	1,407	1,407 +
Intérêts sur avances du ministère des Finances	250,000	558,960	308,960 +
	250,000	562,591	312,591 +
10. DÉFICIT D'EXPLOITATION DES COMPLEXES INDUSTRIELS ET TOURISTIQUES - cédule 3	47,760	150,748	102,988 +
11. DIVERS ET IMPRÉVU	50,000	—	50,000 —
12. APPROPRIATION DU DÉFICIT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	193,296	193,296	—
	2,135,499	2,231,866	96,367 +
Excédent des dépenses réelles sur les estimés budgétaires	96,367		
	2,231,866		
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		378,179	
		2,610,045	

CÉDULE 2

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

CÉDULE DU COÛT DES PROJETS EN COURS AU 31 MARS 1974

	Acquisition Règlement 2	Aménagement Règlements 4, 12 et 16	Ventes d'actifs immobilisés	TOTAL
	$	$	$	$
Lac Leamy	106,766	131,472	–	238,238
Lac de l'Argile	1,209,130	565,472	45,048	1,729,554
Lac Beauchamp	383,384	640,133	1,950	1,021,567
Lac Simon	468,528	784,009	19,301	1,233,236
Lac Leslie	474,724	235,524	6,208	704,040
Lac des Îles	397,196	262,796	7	659,985
Lac Gagnon	502,651	17,789	1,580	518,860
Lac Deschênes	255,640	72,581	–	328,221
Haute Gatineau	220,367	35,101	–	255,468
Parc de l'Est	224,133	–	2,720	221,413
Parc du Centre	1,045,003	–	64	1,044,939
Parc de l'Ouest	661,594	–	–	661,594
Frayères Pélissier	8,144	–	–	8,144
Parc Zoologique	13,150	–	–	13,150
	5,970,410	2,744,877	76,878	8,638,409
Frais de banque et intérêts				72,382
				8,710,791

CÉDULE 3

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

CÉDULE DES REVENUS ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DES COMPLEXES INDUSTRIELS ET TOURISTIQUES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

	RÉEL $	BUDGET $
REVENUS		
Hébergement	51,094	
Concessions et casse-croûte	6,493	
École de ski nautique	1,474	
Loyers	15,600	
Transfert de la section administration	1,568	
Divers	2,241	
	78,470	**179,475**
DÉPENSES		
Traitements	105,930	145,548
Transport et communication	20,143	16,500
Services professionnels et administratifs	17,828	7,691
Entretien et réparations	8,773	17,045
Loyers	4,924	3,900
Approvisionnements	42,399	22,920
Immobilisations à même le revenu	29,197	9,000
Divers et imprévu	24	1,000
Service de la dette	–	3,631
	229,218	**227,235**
DÉFICIT BUDGÉTAIRE		**47,760**
DÉFICIT RÉEL	**150,748**	

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1: DÉCOUVERT DE BANQUE: $1,850,943.

Ce montant inclut des paiements partiels totalisant $1,530,990. sur indemnités d'acquisition, en circulation au 31 mars 1974. Ce total comprend des chèques maintenant périmés de l'ordre de $392,690., en raison de disputes sur le montant final de certaines indemnités. Une autorisation spéciale pourra être donnée à la banque lors de l'encaissement éventuel de ces chèques.

NOTE 2: ÉTAT DE PROVENANCE ET D'UTILISATION DES FONDS

Un état de provenance et d'utilisation des fonds n'est pas inclus aux état financiers parce qu'un tel état n'ajouterait pas de renseignements significatifs aux états financiers.

NOTE 3: PROGRAMME DES INITIATIVES LOCALES

La nouvelle formule d'approbation des projets d'initiatives locales n'a pas permis à la Société de se prévaloir de nouveaux octrois à la date de ce rapport.

NOTE 4: VERSEMENTS AU MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Si, dans l'esprit de la résolution numéro 70/71-7-8 de la Société, le lieutenant-gouverneur en conseil reconnaissait éventuellement l'opportunité de rembourser à la Société la somme de $4,500,000. versée au ministère de la Voirie à raison de $1,500,000. par année, ce montant pourra au moment de cette décision être considéré, pour fins comptables, comme un prêt au ministère.

NOTE 5: INTÉRÊTS COURUS SUR AVANCES DU MINISTÈRE

Puisque les avances du ministère des Finances sont maintenant considérées comme mode de financement à plus ou moins long terme, les intérêts courus sont démontrés au service de la dette, et le redressement nécessaire s'appliquant à l'exercice terminé le 31 mars 1973 a été effectué rétroactivement.

NOTE 6: RETENUES SUR AMÉNAGEMENT CONTRACTUEL

Le montant des retenues sur les divers contrats d'aménagement s'élevait à $166,471. au 31 mars 1974. Ces sommes n'ont pas été comptabilisées et ne font donc pas partie du total démontré au poste "projets en cours".